

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

## **CAFIPEMF** session 2025

Le dossier d'inscription est à renvoyer par mail à ce.cafipemf@ac-orleans-tours.fr pour le vendredi 21 juin 2024 12h au plus tard.

Textes de référence : > Décret 2021-548 du 4 mai 2021 ; Arrêté du 4 mai 2021 ; Circulaire n°2021 du 19 mai 2021

Pièces à joindre : ✓ pièce d'identité (carte nationale d'identité recto-verso ou passeport)

- ✓ arrêté de titularisation
- ✓ attestation de visite conseil + état des services (nouveaux candidats)
- ✓ justificatif admissibilité : dernier relevé de notes ou attestation d'admissibilité le cas échéant

		ETAT CIVIL			
Civilité : NOM	(naissance) :	NOM	I d'usage:		
Prénom :	Date / lieu naissance :		à		Dépt :
Adresse :		Code Postal :	Ville :		
Téléphone :	Adresse mèl :			@	)ac-orleans-tours.fr
SITUATION PROFESSIONNELLE					
Affectation actuelle :	rcle 1 Cycle 2 Cycle 3	B			
Directeur d'école :	Dui Non   Conse	iller pédagogique faisa	nt fonction :	Oui Non	
Nom de l'établissement :					Dépt :
Adresse établissement :		Code Pos	tal : \	/ille :	
Numéro RNE (format «00000	)00Y»):	Circonscription :			

## ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS Liberté Egalité Fraternité

## DOSSIER D'INSCRIPTION CAFIPEMF

		20
Nom d'usage :	Prénom :	

CANDIDATURE
☐ Je certifie qu'il s'agit de ma première inscription au CAFIPEMF
Je présenterai donc deux épreuves en 2025 conformément à l'arrêté du 4 mai 2021.
Aménagement de l'épreuve 1
☐ Je serai directeur d'école ou conseiller pédagogique faisant fonction en septembre 2024
et je souhaite bénéficier de l'aménagement de l'épreuve n°1.
☐ OU Je serai directeur d'école ou conseiller pédagogique faisant fonction en septembre 2024
et je ne souhaite pas bénéficier de l'aménagement de l'épreuve n°1
ATTENTION, en l'absence de choix (case cochée), vous ne pourrez prétendre à bénéficier de l'aménagement de l'épreuve 1.
<u>SITUATIONS PARTICULIERES</u> : dispense épreuve 1 ou conservation de note
LI Je certifie que j'ai ete admissible au CAFIPEMF a la session 2021.
Nombre de nouvelles tentatives depuis la session 2022 :
1 tentative ÉPREUVE 2: Je suis dispensé(e) de la première épreuve pour une seconde tentative et me présente uniquement à la deuxième épreuve.
2 tentatives ÉPREUVE 2: Je ne plus prétendre à être dispensé(e) de la première épreuve, je me présente par conséquent aux deux épreuves.
Conservation de note ( la session suivante uniquement)
☐ Je suis non admis(e) au CAFIPEMF à la session 2024 et souhaite bénéficier de la conservation
de la note supérieure ou égale à 10 obtenue :
à l'épreuve 1 OU à l'épreuve 2
ATTENTION, <b>au-delà du <u>21 juin 2024, 12h</u></b> , vous ne pourrez plus vous inscrire ni modifier votre inscription au CAFIPEMF 2025
Signature candidat :
SITUATIONS PARTICULIERES : dispense épreuve 1 ou conservation de note  Dispense de la première épreuve (valable jusqu'à la session 2025)    Je certifie que j'ai été admissible au CAFIPEMF à la session 2021.